



COMMISSION DES COUPES DU VAR

Procès-Verbal N° 7

Réunion du : **Lundi 4 Décembre 2023**

Président : **M. Jean Paul RUIZ**

Présent : **M. André VITIELLO**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

TIRAGE DES COUPES DU VAR SENIORS & U19

Ce tirage a été effectué au sein des locaux de l'IMPACT TV et diffusé en direct sur la chaîne à partir de 18h30

1/8^{ème} COUPE DU VAR SENIORS

A jouer le 7 Janvier 2024 – date butoir

Sur le terrain du club premier nommé

LE PRADET / SC NANS
CARQUEIRANNE LA CRAU / GARDIA CLUB
LA CADIÈRE / FC PUGET
PLAN DE LA TOUR / SC TOULON
GONFARON / RAMATUELLE
MAR VIVO / LA LONDE
FC PONTCARRAL / ST MAXIMIN
HYERES FC / ST ZACHARIE

Possibilité de jouer avant ou en semaine en accord avec les clubs (prochaine journée de Rattrapage Seniors le 17/12/2023).

1/8^{ème} COUPE DU VAR U19

A jouer le 21 Janvier 2024 – date butoir

Sur le terrain du club premier nommé

SC DRAGUIGNAN / PIVOTTE SERINETTE
LORGUES / SIX FOURS LE BRUSC
FC PUGET / HYERES FC



District du Var de Football



RAMATUELLE / FC LA SEYNE
JS BEAUSSET / CARQUERANNE LA CRAU
CUERS PIERREFEU / LES ARCS
LA VALETTE / ST ZACHARIE
ST MAXIMIN / US VAL ISSOLE

Possibilité de jouer avant ou en semaine en accord avec les clubs.

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : Jean Paul RUIZ